Compte-rendu de la Commission extramunicipale Budget et évaluation citoyenne et écologique de l'action municipale.

Date : 04.03.2019

Présidente : Fabienne Dugas-Raveneau

Secrétaire de séance : Claudine Jolibois

Présents : Jacky Botton, Paul Bon, Jérôme Capdeville, Pascal Cathelinaud, Jessica Charpentier, Fabienne Dugas-Raveneau, Franck Hervé, Claudine Jolibois, Michel Martin, Alain Renaud, Frédérique Salles, Frédérique Villemot.

Excusés : Yves Damengeot, Chantal Clément, Michel Martin

Relevé de conclusions

Présentation du projet derapport d'orientations budgétaires (pj)

- Rappel de la procédure relative au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) et des objectifs fixés par la loi : permettre, avant même le budget, de présenter la situation et les perspectives dans lesquelles la majorité municipale souhaite inscrire son action, et d'entendre les avis des présidents de commissions ainsi que l'avis des élus de l'opposition.
- Concernant le rapport d'orientation budgétaire qui sera présenté au conseil municipal pour ce débat d'orientations budgétaires, les remarques suivantes ont été faites[entre crochets : la suite donnée à la remarque]
    - Les difficultés du commerce en centre-ville sont également liées à la capacité de stationnement [NDLR : remarque entendue par la Municipalité mais non inscrite dans le ROB car certains élus modèrent ce constat : il s'agit d'un problème de respect des zones bleues et d'indication des parkings. Sur ces deux sujets la Municipalité prend actuellement des mesures]
    - Il faut mettre des montants, à côté de certaines dépenses qui vont être obligatoires sur 2019, pour mieux expliquer la situation budgétaire difficile. [NDLR : les montants ont été intégrés].
    - Lotissement d'Aquitaine : une mise en demeure a été adressée à l'Etablissement Public Foncier, pour une mise à nue du terrain.
    - Contact a été pris avec ENEDIS et EDF solaire pour établir un constat de vente de l'énergie. Ils revendaient l'électricité produite, sans payer la commune …. Ce contrat devait reprendre les consommations depuis 2017 qui n'ont pas été réglées à la ville de Pons.
    - Le musée est trop isolé pour rencontrer le succès escompté. [NDLR : contact sera pris par l'adjoint à la culture pour faire le point]
    - Pourquoi ne pas envisager une inscription de la commune au loto du patrimoine ? [remarque prise en compte, la Municipalité va se renseigner.
    - Budget LED : attention toutes les installations ne sont pas compatibles. [NDLR : Les services techniques en sont conscients, il s'agit de commencer à remplacer les anciens dispositifs, pour ceux où c'est simple. Pour les plus complexes ce sera dans une 2ème phase en 2020]
    - Concernant le site internet, ne pas oublier l'appli mobile [observation qui sera transmise au prestataire qui sera sélectionné]
    - Tarifs de la piscine : il faudrait envisager un tarif qui intègre l'accès gratuit à la piscine. [Avis favorable, cette suggestion a été transmise à Etienne Péré, adjoint au sport pour instruction]

- Un service pour permettre aux personnes âgées de covoiturer pourrait permettre de rompre leur isolement. A voir avec le CCAS et dans le cadre du projet du centre socioculturel contre l'isolement des personnes âgées.
- La station-service de l'avenue Gambetta doit en effet être réouverte, avec également des points de recharge électrique.
- Linky : attention à l'échéance qui approche pour les installations à Pons.
- Taxe sur les logements vacants, le cabinet qui a été missionné et payé par l'ancienne municipalité doit rendre ses conclusions. Elles seront par la suite présentées à la commission extramunicipale.

La prochaine réunion portera sur le budget lui-même et il est rappelé qu'elle aura lieu le 18 mars à 20h30 salle de la Courtine (idem que celle du 4.03.19).

Les réunions suivantes seront plus espacées.